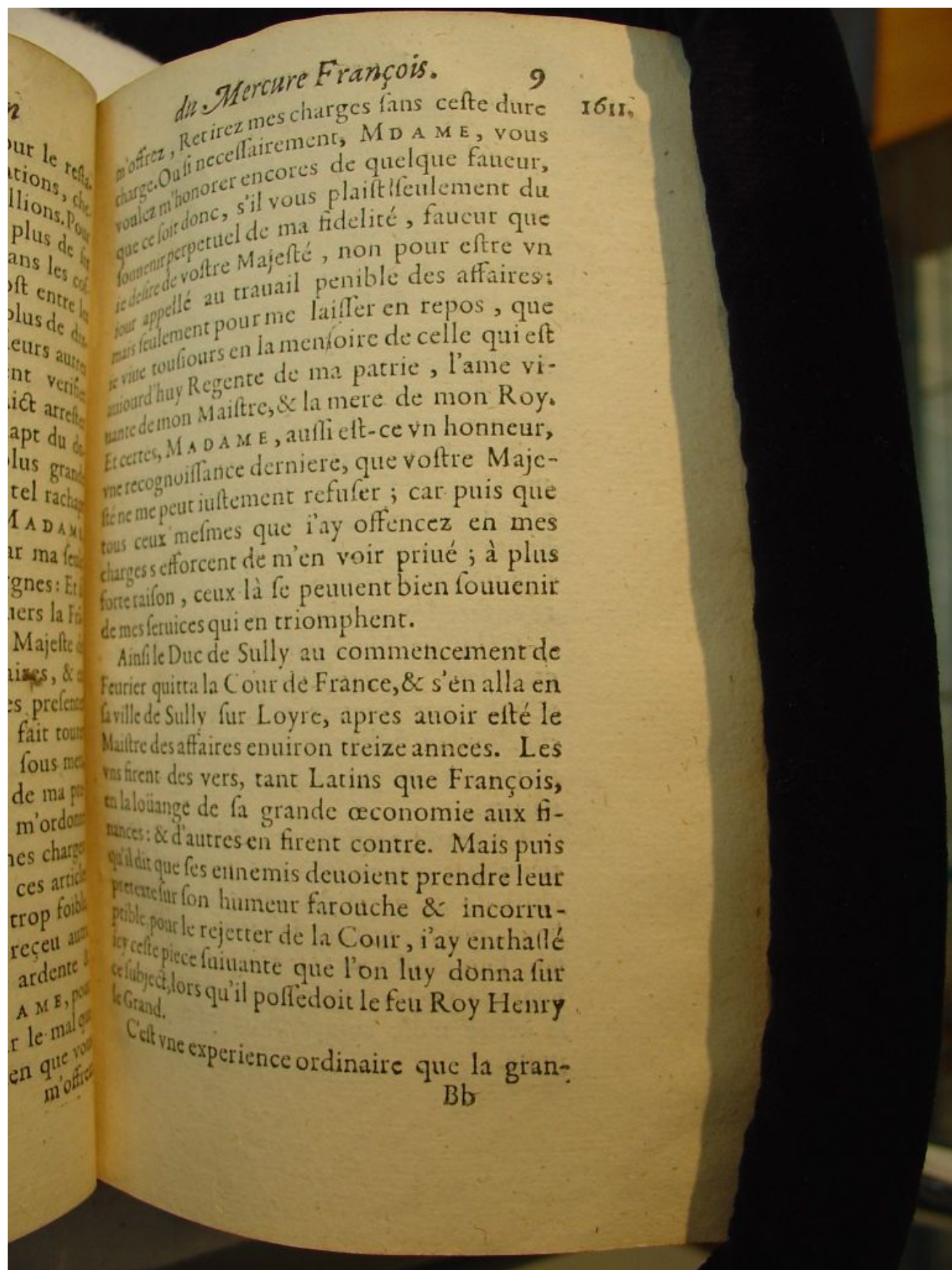
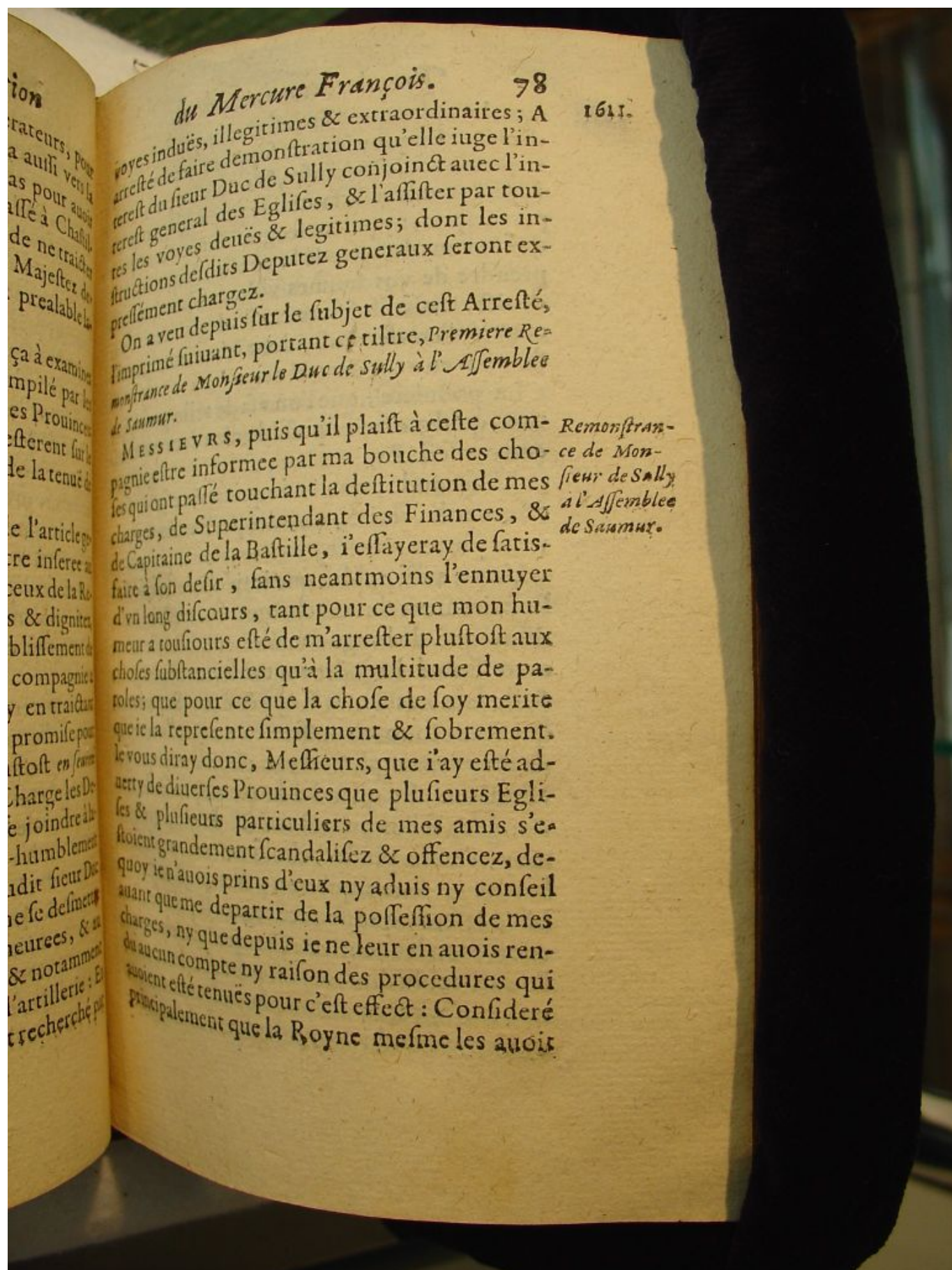


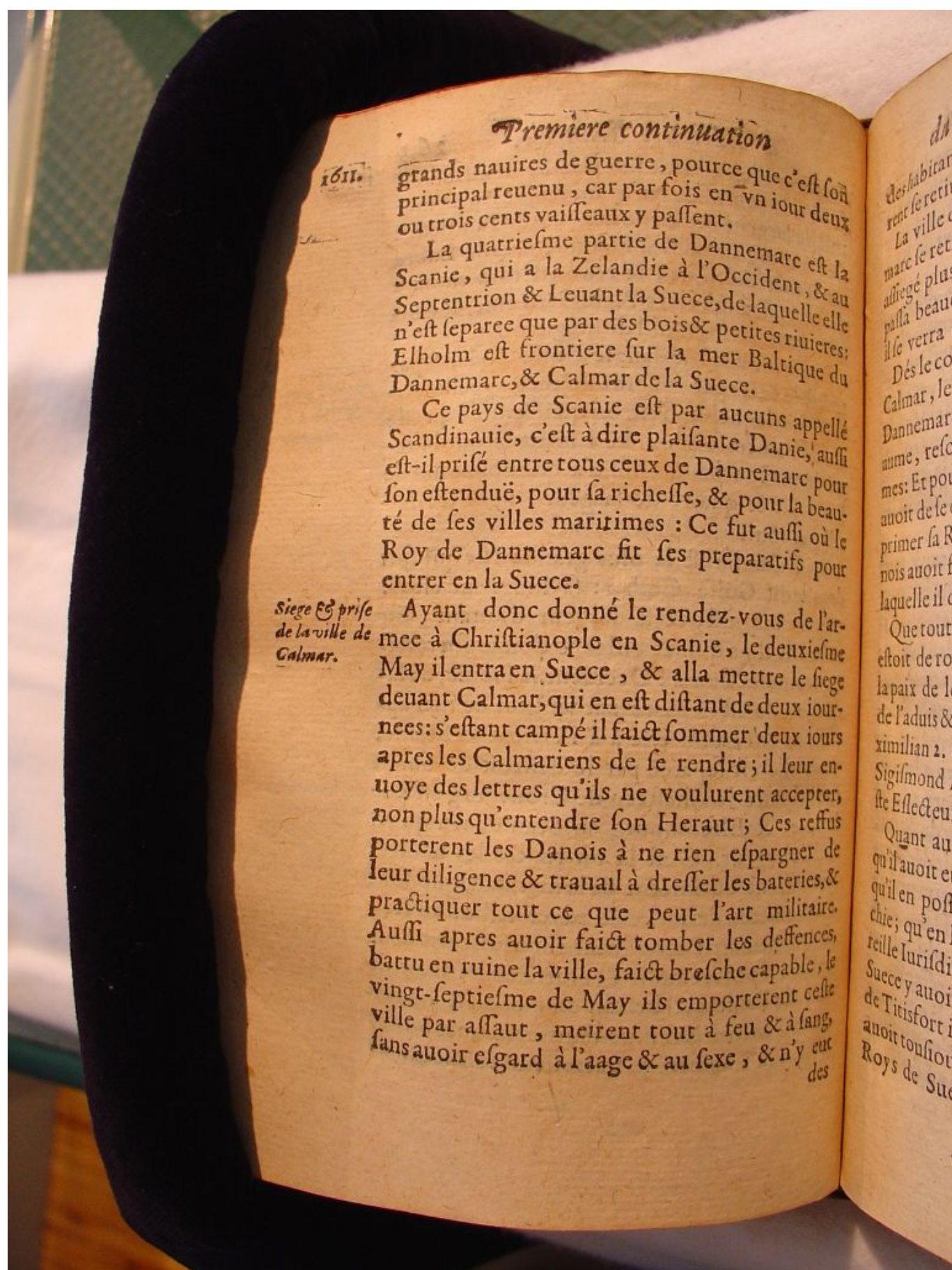
1611_009r.jpg



1611_078r.jpg



1611_264v.jpg



Premiere continuation

1611.

grands nauires de guerre, pource que c'est son principal reuenu, car par fois en vn iour deux ou trois cents vaisseaux y passent.

La quatriesme partie de Dannemarc est la Scanie, qui a la Zelandie à l'Occident, & au Septentrion & Leuant la Suece, de laquelle elle n'est separee que par des bois & petites riuieres; Elholm est frontiere sur la mer Baltique du Dannemarc, & Calmar de la Suece.

Ce pays de Scanie est par aucuns appellé Scandinauie, c'est à dire plaisante Danie, aussi est-il prisé entre tous ceux de Dannemarc pour son estenduë, pour sa richesse, & pour la beauté de ses villes maritimes: Ce fut aussi où le Roy de Dannemarc fit ses preparatifs pour entrer en la Suece.

*Siege & prise
de la ville de
Calmar.*

Ayant donc donné le rendez-vous de l'armee à Christianople en Scanie, le deuxiesme May il entra en Suece, & alla mettre le siege deuant Calmar, qui en est distant de deux iournees: s'estant campé il faict sommer deux iours apres les Calmariens de se rendre; il leur enuoye des lettres qu'ils ne voulurent accepter, non plus qu'entendre son Heraut; Ces reffus porterent les Danois à ne rien espargner de leur diligence & trauail à dresser les bateries, & practiquer tout ce que peut l'art militaire. Aussi apres auoir faict tomber les deffences, battu en ruine la ville, faict bresche capable, le vingt-septiesme de May ils emporterent ceste ville par assaut, meirent tout à feu & à sang, sans auoir esgard à l'aage & au sexe, & n'y eut des

1611_009v.jpg

Premiere continuation

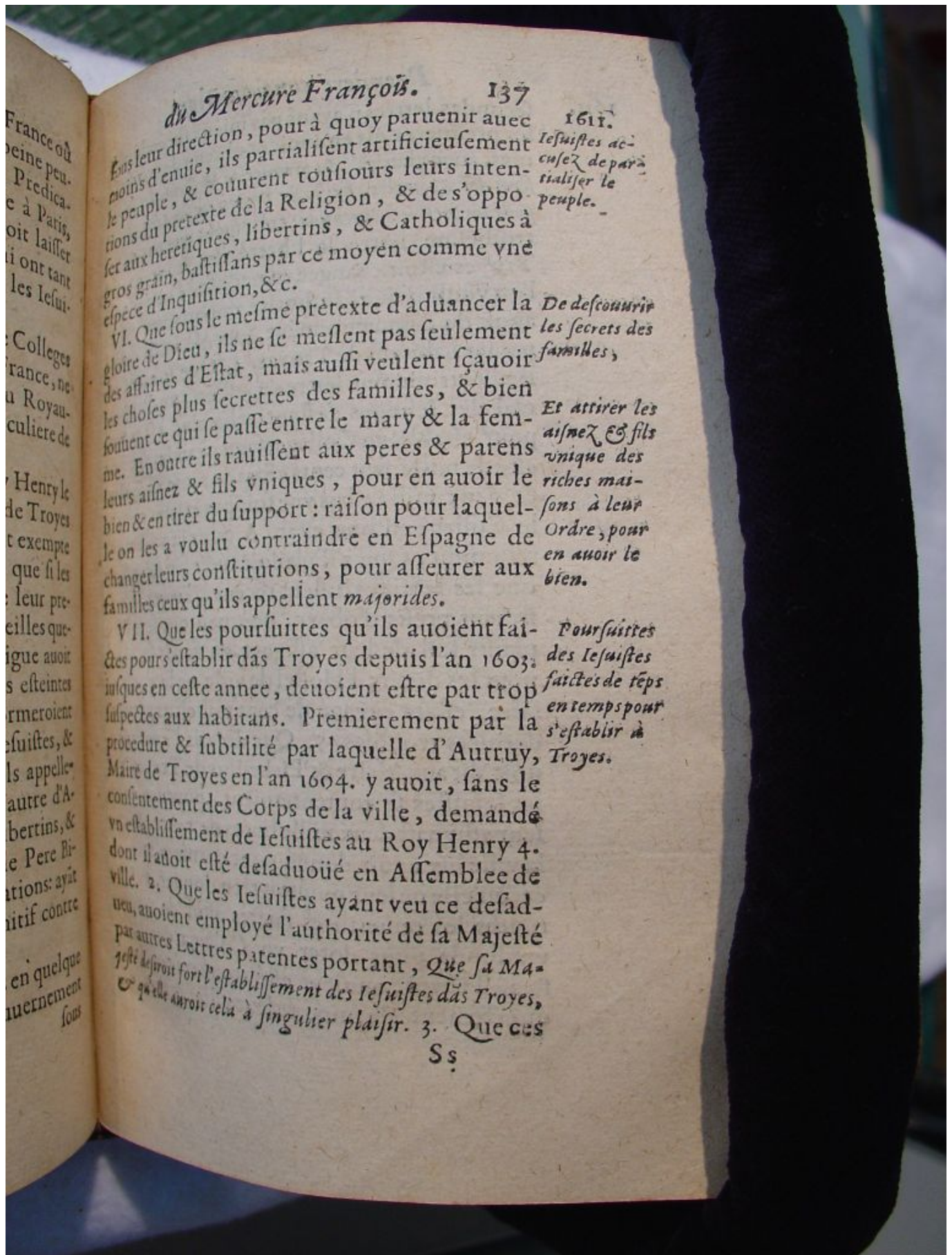
160. de autorité, & les honneurs offusquent les esprits des hommes.
Discours à Monsieur de Sully, sur son naturel, & sur ce qu'on disoit, qu'il n'y auoit en luy, ny acuciel, ny conscience.
 La claire intelligence des choses, voire souueraine, est vne pratique bien rare de voir aux mesmes hommes, resister à leurs impetuositez naturelles, comme à des vents contraires, & rabattre par prudence ceste legere partie de l'ame, qui ne s'esleue que trop aisément en eux; tant il est naturel à l'homme de n'auoir pas la puissance sur ses mouuements, & d'estre ordinaiement le plus dangereux flatteur de soy-mesme.

Tous les plus grands hommes qui furent iamais l'ont resenty en eux, & quelquefois l'ont assez librement confessé, n'ayant, ny despit, ny honte de recognoistre de bonne foy, quand il s'est trouué des esprits assez hardis pour leur dire en face, lors qu'il en a esté besoin.

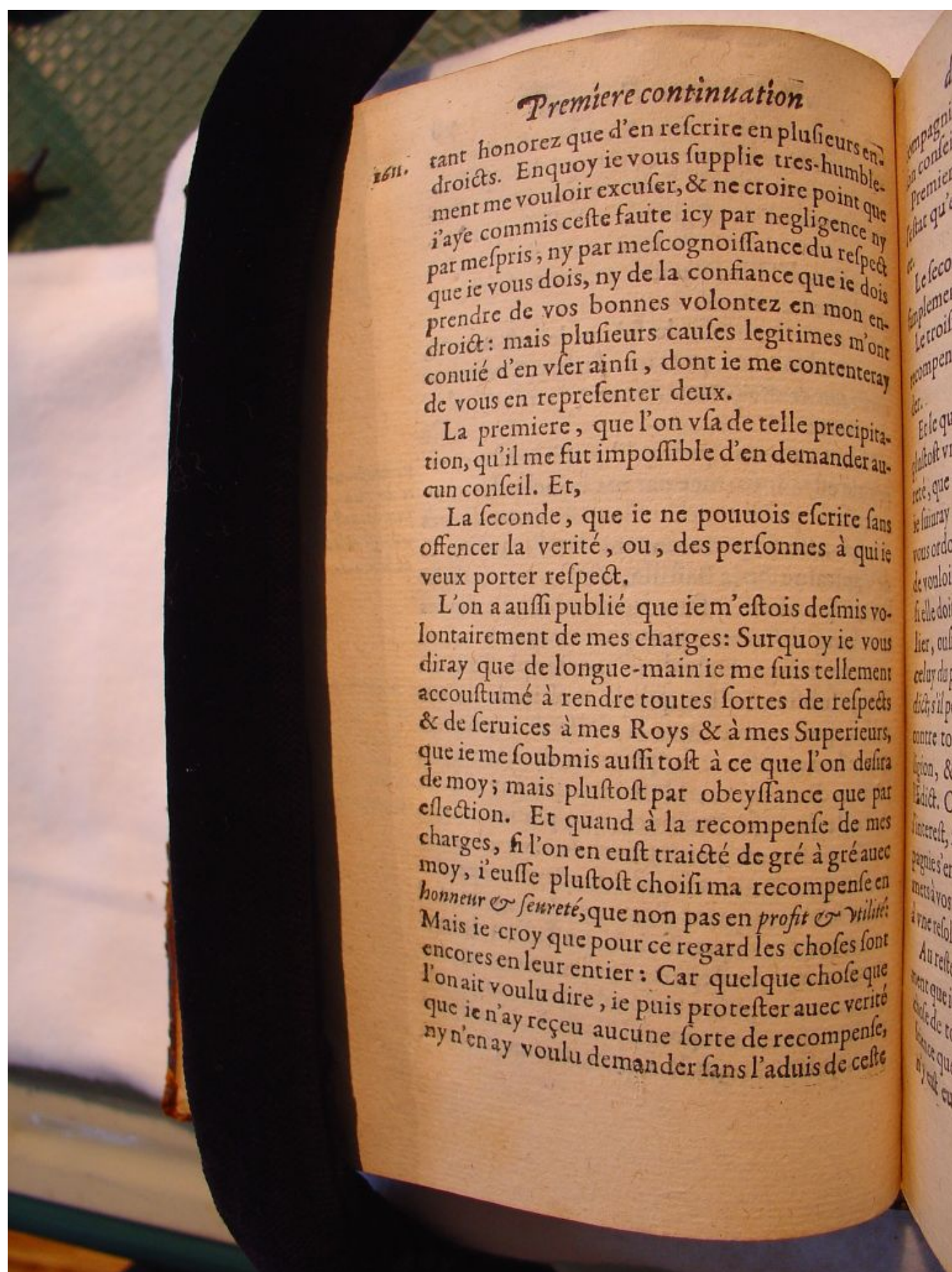
Celuy qui iugea par la phisionomie de Socrate les vicieuses inclinations de son ame, fut aduoué par Socrate qu'il auoit raison; Et qu'elles luy fussent passées en habitude, s'il n'eust corrigé par la vertu les deffaux de son naturel.

Ce grand personnage, & les autres imitateurs de sa generosité; ont tant aymé la franchise de ceux qui desiroient les rendre meilleurs, que la receuant de bonne part, & en faisant leur profit, ils se sont reputez en cela plus heureux que les Roys mesmes, deuant lesquels la verité n'ose comparoistre qu'en habit disguise.

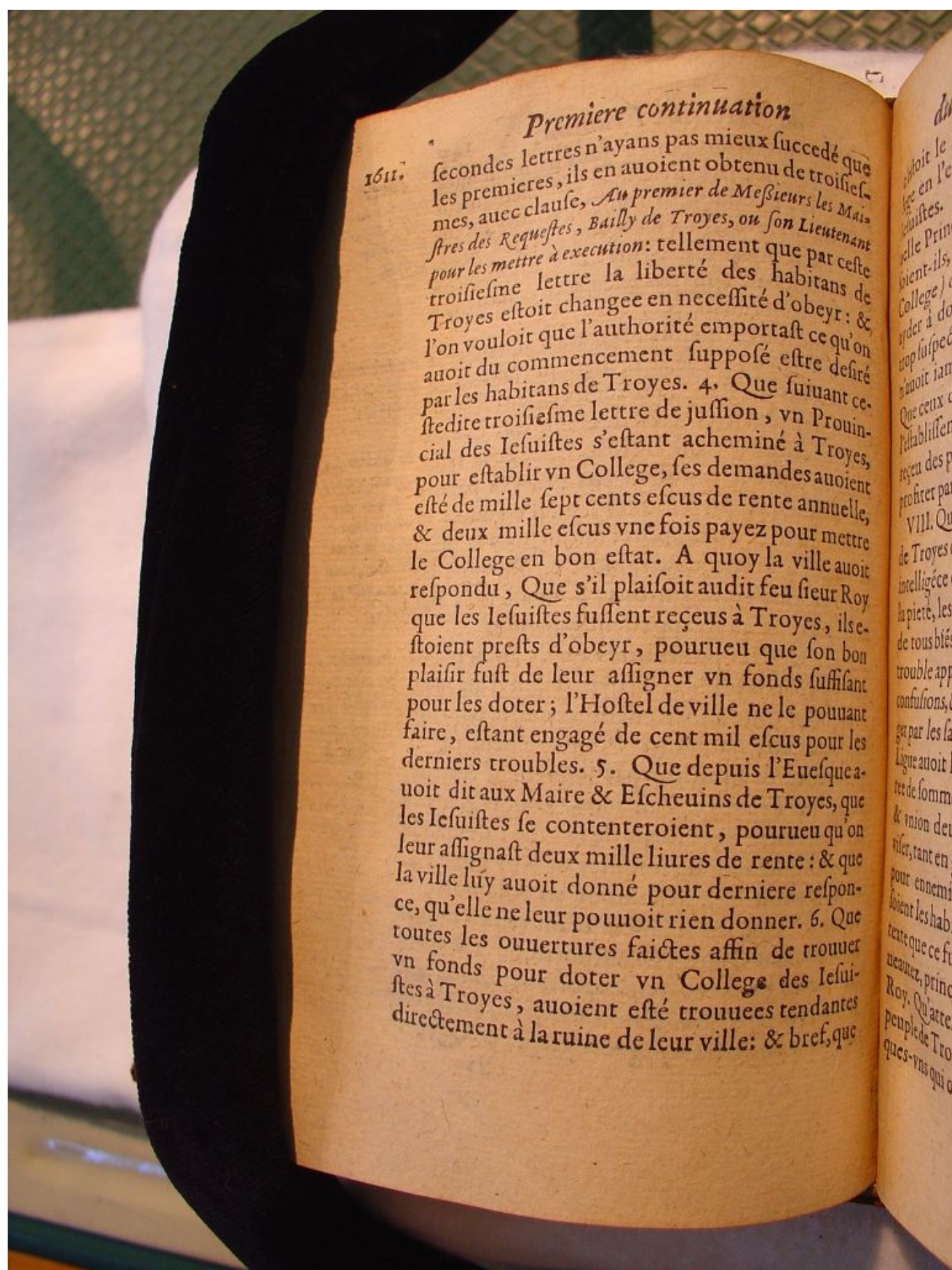
1611_137r.jpg



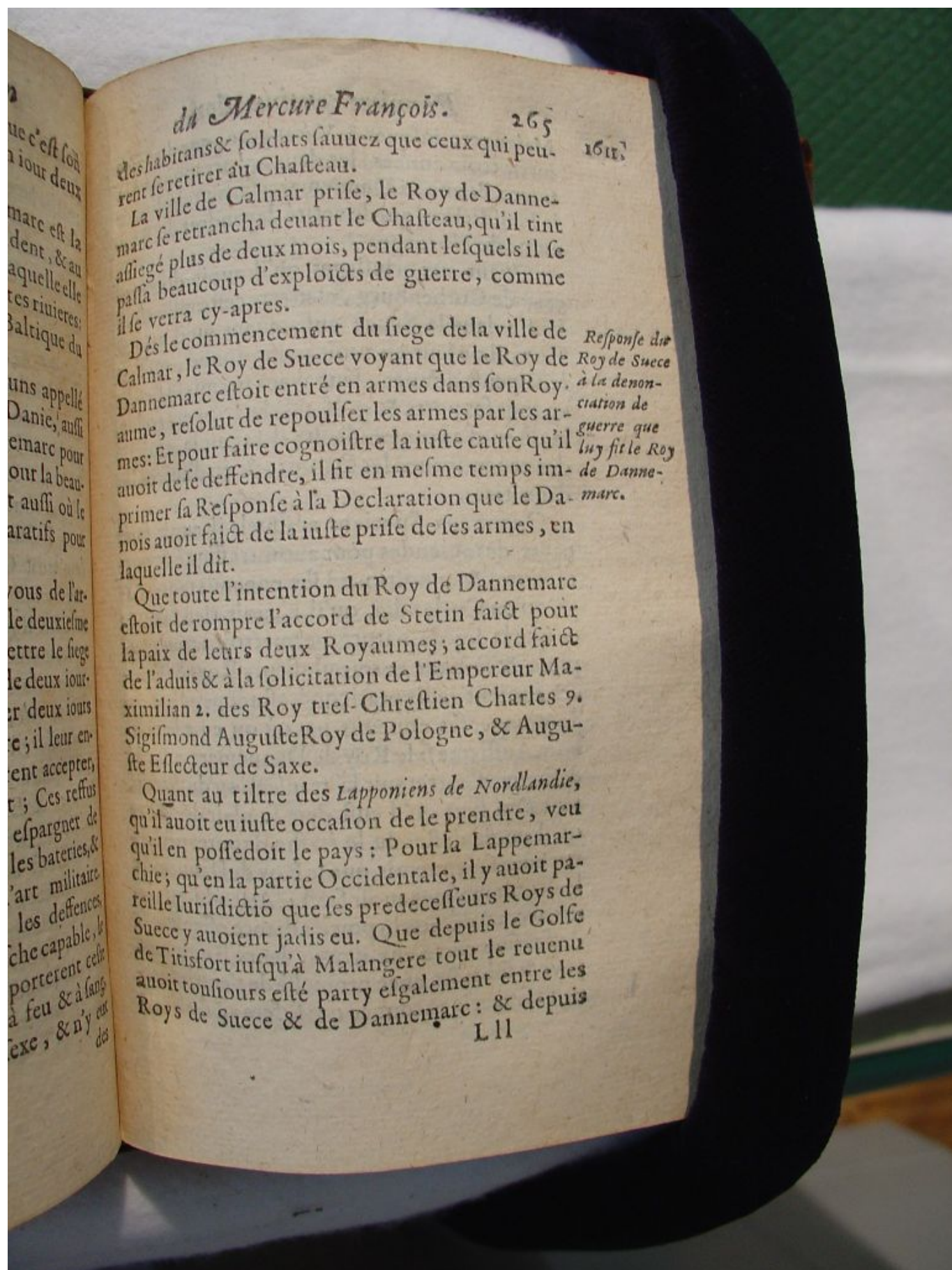
1611_078v.jpg



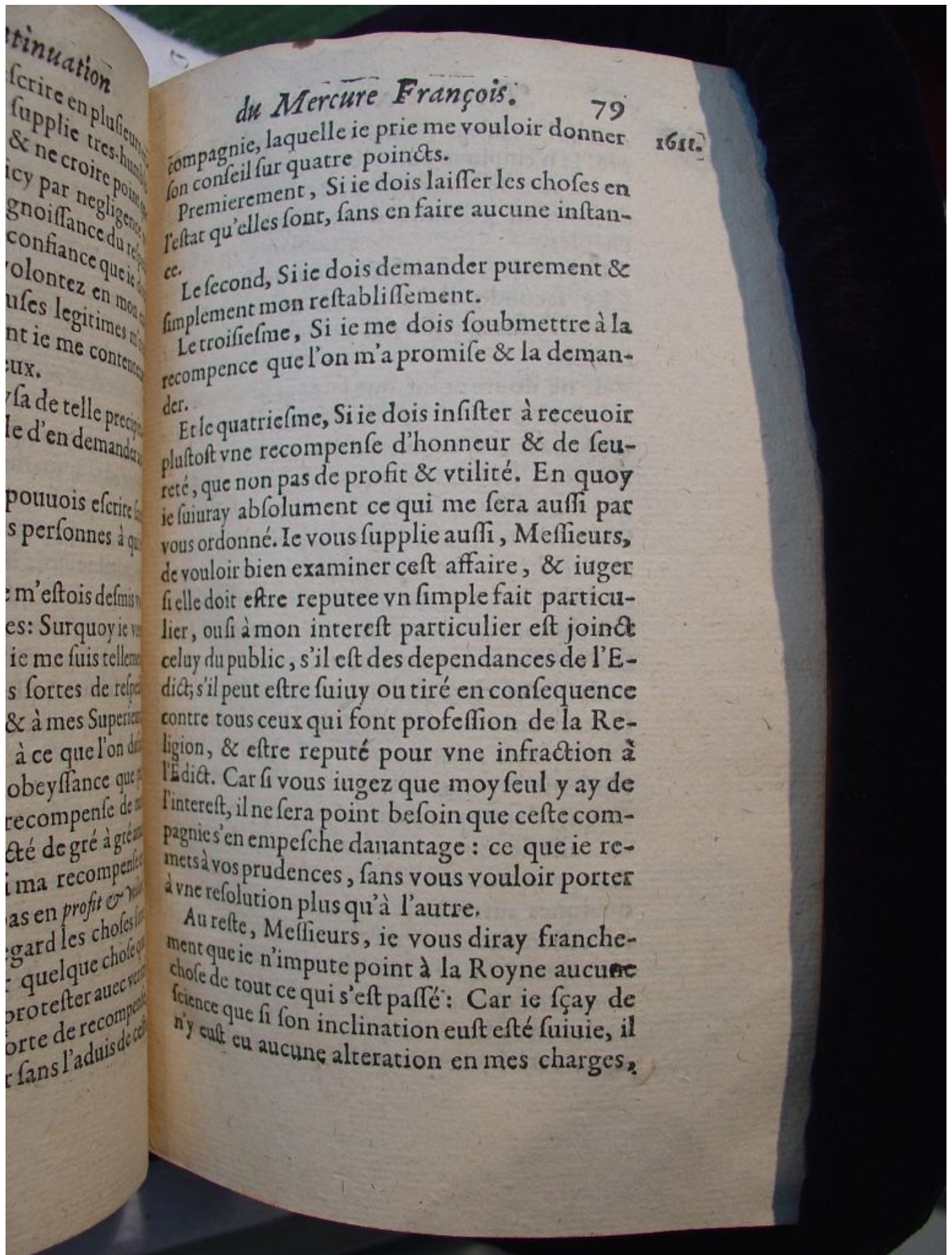
1611_137v.jpg



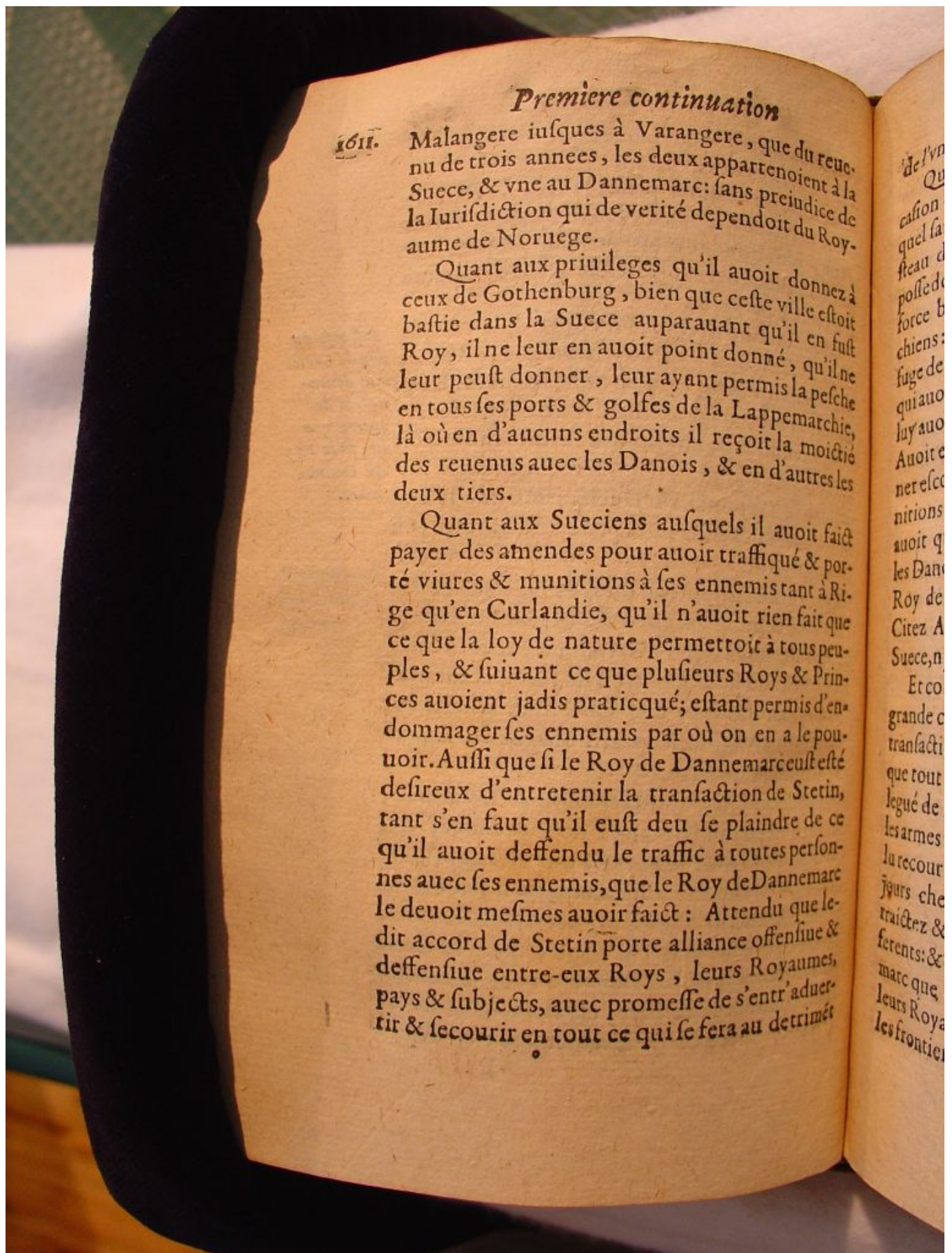
1611_265r.jpg



1611_079r.jpg



1611_265v.jpg



Premiere continuation
1611. Malangere iusques à Varangere, que du reue-
nu de trois annees, les deux appartenoient à la
Suece, & vne au Dannemarc: sans preiudice de
la Iurisdiction qui de verité dependoit du Roy-
aume de Noruege.

Quant aux priuileges qu'il auoit donnez à
ceux de Gothenburg, bien que ceste ville estoit
bastie dans la Suece auparauant qu'il en fust
Roy, il ne leur en auoit point donné, qu'il ne
leur peust donner, leur ayant permis la pesche
en tous ses ports & golfes de la Lappemarchie,
là où en d'aucuns endroits il reçoit la moitié
des reuenus avec les Danois, & en d'autres les
deux tiers.

Quant aux Sueciens ausquels il auoit faict
payer des amendes pour auoir traffiqué & por-
té viures & munitions à ses ennemis tant à Ri-
ge qu'en Curlandie, qu'il n'auoit rien fait que
ce que la loy de nature permettoit à tous peu-
ples, & suiuant ce que plusieurs Roys & Prin-
ces auoient jadis praticqué; estant permis d'en-
dommager ses ennemis par où on en a le pou-
voir. Aussi que si le Roy de Dannemarc eust esté
desireux d'entretenir la transaction de Stetin,
tant s'en faut qu'il eust deu se plaindre de ce
qu'il auoit deffendu le trafic à toutes person-
nes avec ses ennemis, que le Roy de Dannemarc
le deuoit mesmes auoir faict: Attendu que le-
dit accord de Stetin porte alliance offensive &
deffensive entre-eux Roys, leurs Royaumes,
pays & subjects, avec promesse de s'entr'aduer-
tir & secourir en tout ce qui se fera au detrimēt

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan